

Le Département signe une convention pour la sécurité sanitaire des troupeaux tarnais

Le Département signe une convention pour la sécurité sanitaire des troupeaux tarnais

Vaour, le 30 juin 2025 – Christophe Ramond, Président du Conseil Départemental, et Patrick Gayrard, Président de la Maison de l'Elevage (MET), ont signé une convention pour renforcer la sécurité sanitaire des troupeaux du Tarn.

Cet accord, établi en présence du Directeur du GIP Public Labos, au GAEC de Sérènes à Vaour, marque une étape décisive dans la protection et la valorisation de l'élevage tarnais.



Le Tarn, deuxième département d'élevage en Occitanie avec près de 4 000 troupeaux, est un acteur majeur dans le paysage agricole régional. L'élevage fait aujourd'hui face à des défis économiques, climatiques et sanitaires. La MET, avec ses 39 salariés et un budget annuel de plus de 2,2 millions d'euros, joue un rôle clé dans l'amélioration du cheptel et la lutte contre les maladies animales.

Cette convention accompagne les éleveurs tarnais dans la traçabilité, la mise en marché de produits de qualité et le suivi sanitaire des troupeaux. Elle inclut des actions ciblées telles que la Charte des bonnes pratiques d'élevage, le développement de l'autonomie

protéique, et des formations sur la santé animale et l'adaptation aux dérèglements climatiques.

En 2024, le Conseil Départemental a soutenu la Maison de l'Elevage à hauteur de 125 000€, un montant équivalent étant prévu pour 2025. Par ailleurs, une enveloppe de 625 000€ est allouée à l'ALMA (Groupement Départemental Sanitaire) pour 2025, incluant 100 000€ pour les honoraires vétérinaires, 500 000€ pour les analyses de dépistage, et 25 000€ pour les frais sanitaires des éleveurs.

Christophe Ramond, Président du Conseil Départemental du Tarn, a réitéré son engagement auprès des agriculteurs :

« En signant cette convention aujourd'hui, nous réaffirmons notre engagement indéfectible envers la sécurité sanitaire et le bien-être de nos troupeaux. C'est un pas de plus vers une agriculture tarnaise résiliente et durable, où chaque éleveur peut compter sur notre soutien pour surmonter les obstacles sanitaires et économiques. Ensemble, nous protégeons non seulement nos animaux, mais aussi l'avenir de notre patrimoine agricole ».

Cette convention s'inscrit dans une démarche plus large de protection et de développement de l'agriculture tarnaise. Le Conseil départemental, en partenariat avec les acteurs locaux, continue de soutenir les éleveurs dans l'adaptation aux défis actuels et futurs, assurant ainsi la pérennité de ce secteur vital pour l'économie et l'identité du Tarn.

Pour télécharger les visuels (copyright Département du Tarn : [cliquer ici](#))

CONTACT

Anna Beauchamp — Service communication

Conseil départemental du Tarn

0563456482 · anna.beauchamp@tarn.fr